

L'estuaire de la Gironde victime des grandes manœuvres spéculatives dans le secteur de l'énergie ?

Pour défendre ses intérêts commerciaux, la société 4Gas, dépendante du groupe financier nord américain Carlyle–Riverstone, qui spéculé sur tout ce qui rapporte à court terme, est prête à détruire le dernier estuaire naturel d'Europe et à porter gravement atteinte à la sécurité et aux conditions de travail et de vie de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

1. « 4Gas a conclu que son projet de terminal méthanier dans le Sud-ouest français représentait une très forte opportunité commerciale »¹

Toutes les autres considérations de cette société sur la conformité de son projet (Pegaz) avec la politique énergétique française et européenne, sur la protection de l'environnement et sur « l'accès de tous les Français » à l'énergie ne sont pas recevables. Seuls le gouvernement et le Parlement français, les institutions européennes ont une légitimité pour dire ce qui convient à la population française et aux populations européennes².

2. Le terminal méthanier de 4Gas n'est en rien indispensable : ni à la région, ni à la France ni à l'Europe.

4Gas a donc des clients pour le terminal méthanier du Verdon : sociétés qui produisent et commercialisent du gaz et sociétés qui fabriquent de l'électricité. Si le terminal Pegaz est autorisé, certaines d'entre elles entreraient dans le capital de Pegaz (4Gas ne détient, par exemple, que 20% du terminal de Milford Haven).

4Gas ne dit pas qui sont ses clients et il est vrai qu'elle n'a pas toujours de très bonnes fréquentations : ainsi, pour son projet canadien, elle est associée à une société russe au passé sulfureux, ITERA (Le Figaro.fr. 12/2/08)

4Gas cherche à aller plus vite que ses concurrents en France. D'autres projets ont, en effet, été déposés. S'ils se réalisaient tous, les capacités en GNL disponibles en France en 2014 (74,25 milliards de m³ par an) représenteraient près de 50% des approvisionnements en GNL de l'Europe (prévisions Total pour 2015)³. Comme des projets fleurissent sur toutes les côtes européennes, les

1 « Acte précisant les conditions de la poursuite du projet sur la réalisation d'un terminal méthanier au Verdon-sur-Mer ainsi que les principales modifications apportées au projet soumis au débat du 6 juin 2008 », p. 2

2 Le rapport sur la sécurité énergétique de l'Union Européenne, remis le 21 avril dernier par Cl. Mandil à F. Fillon, en vue de la préparation de la Présidence française de l'Union européenne précise : « *Premièrement ce sont les gouvernements et non les entreprises qui doivent s'efforcer de parler d'une seule voix, les gouvernements pour ce qui est de leur compétence, c'est à dire la définition et la mise en œuvre de la politique énergétique commune et ses rapports avec les relations internationales : efficacité énergétique, lutte contre le changement climatique, réglementation du marché intérieur, négociation des traités internationaux, prospective et dialogue avec les producteurs, recherche dans le domaine énergétique. Les entreprises, elles, sont dans le camp concurrentiel et il est normal, sain que chacun développe sa stratégie et ses partenariats de façon autonome* » (p. 8).

3 Commission de régulation de l'énergie. CRE. Synthèse sur les terminaux méthaniers avril 2008. p.32.

surcapacités en France et en Europe risquent d'être considérables.

Prétendre, comme le fait 4Gas, que « la présence du terminal permettra de développer un réseau de distribution gazier dans toute la partie du Sud-ouest actuellement non desservie » relève de la manipulation ⁴.

3. L'objectif de 4Gas est d'abord spéculatif

Depuis 2003, 4Gas cherche un site d'implantation sur l'Atlantique pour des raisons commerciales : outre l'intérêt de profiter de la libéralisation du marché européen du gaz, des implantations sur les 2 rives de l'Atlantique (2 projets, Rotterdam et Le Verdon, et un en construction, Milford Haven, sur la façade Est ; 2 projets sur la façade Ouest, Etats-Unis et Canada) permettent de profiter du différentiel de prix entre les deux rives. Si le prix du gaz est plus élevé à l'Est, le gaz liquéfié y est déchargé et inversement.

C'est parce que le projet de 4Gas a été rejeté lors de l'appel d'offres lancé par le Port Autonome du Havre que 4Gas s'est reporté sur le Verdon, où le PAB n'a pas jugé utile de lui opposer des concurrents : les terrains lui ont été réservés sans appel d'offres. Pour le profit de qui ?

4. Les terminaux méthaniers : des installations déjà dépassées. Etant donnée la nécessité absolue de réduire la consommation des énergies fossiles, le terminal du Verdon ne fonctionnera que quelques années mais détruira irréversiblement notre patrimoine naturel.

4Gas prévoit de mettre en service son terminal fin 2013. C'est sans compter sur les multiples obstacles que les populations et leurs élus mettront sur sa route et sur leur détermination. C'est aussi sans compter sur ses grossières erreurs de prévisions : le seul terminal construit par 4Gas, Dragon LNG à Milford Haven, qui devait entrer en service en 2007 et que Mr Jonkman nous invitait à visiter lors du débat public, ne fonctionne toujours pas. Ainsi, à ce jour, la compétence et la fiabilité de 4Gas sur les terminaux méthaniers ne sont toujours pas démontrées.

Dans l'hypothèse où le terminal entrerait en service en 2015-2020, il ne pourrait pas être exploité bien longtemps puisqu'il devient impératif dès aujourd'hui de réduire l'utilisation des énergies fossiles ⁵. Le Directeur exécutif de l'Agence Internationale de l'Energie a déclaré le 6 juin dernier : « Nous avons besoin d'une nouvelle révolution dans les technologies de l'énergie qui changerait complètement la production et l'utilisation » ⁶.

5. Le projet 4Gas n'est qu'une facette, la seule soumise à débat public, d'un dossier bien inquiétant pour les populations des deux rives de l'Estuaire

Ni la question de l'accès maritime à hauts risques, ni celle de l'acheminement des cargaisons de GNL de l'appontement aux cuves de stockage par des conduites « cryogéniques » – partie la plus exposée aux accidents de la chaîne du GNL – ni celle du gazoduc n'ont encore été abordées.

4

4Gas prétend que son terminal créera « un prix compétitif du gaz pour la région en réduisant les coûts actuels du transport » (Acte, p. 6). En fait, cette prétendue compétitivité tient à la libéralisation du marché de l'énergie. Comme TIGF doit mettre son réseau à la disposition de tous les opérateurs, la société Gaz de Bordeaux achètera du gaz à d'autres fournisseurs que Total (Les Echos du 12/6/08).

5 Le Grenelle de l'environnement s'est donné comme objectif de diviser par 4 les émissions des gaz à effets de serre d'ici 2050.

6

La Tribune, 9/6/08

6. Les propositions d'aménagement pour le terminal du Verdon faites par 4Gas : entre mépris et dissimulation

- Le mépris du point de vue des populations et de leurs élus

4Gas ne tient compte ni de l'opposition d'une grande partie de la population des deux côtés de l'estuaire, dont celle du Verdon qui s'est prononcée contre le projet, ni de celle de nombreux élus ni des conclusions du débat public. La conclusion de 4Gas est toute autre : « *Le résultat de ces réflexions et de ces analyses nous a démontrés (sic), qu'à notre avis, le projet peut parfaitement s'intégrer des points de vue de la sécurité et de l'environnement* »⁷

- Les propositions « d'aménagement » ne sont pas crédibles ou sont irrecevables :

* Le **site d'implantation** du terminal est inchangé. Il reste donc à 450 m des premières habitations et à 800 m de l'école : du jamais vu pour un terminal méthanier.

* 4Gas essaie de faire croire que ces cuves pourraient être **partiellement enterrées** : « jusqu' à 20 m ». Les experts savent tous que ce serait extrêmement dangereux en raison des caractéristiques géologiques du site⁸.

* Le **périmètre de sécurité** d' un terminal dépend, entre autres facteurs, de la taille des installations de stockage. À propos de la distance des habitations, le représentant de la DRIRE déclarait, lors du débat public du 17/9/2007 : « *la loi en vigueur ne définit pas de distance forfaitaire. C' est en fonction des quantités de produits stockés* » (Compte-rendu p. 52). Toutes les informations dont nous disposons, de même que la capacité du gazoduc, confirment que ce sont bien 5 cuves qui seront construites à terme, et non 2 ou 3, comme affirmé par 4Gas pendant tout le débat public. Le périmètre de sécurité n' est donc pas celui envisagé. Que fera le Préfet lorsque la capacité de stockage sera multipliée par deux : il reculera le village du Verdon ?

* La veille de la réunion de clôture du débat public sur le terminal méthanier du Verdon, le 28 novembre 2007, le directeur général d' **Endesa** annonçait que sa société préférerait **s' associer à 4Gas** au Verdon plutôt que de construire son propre terminal comme elle l' avait initialement prévu. « *Ce serait mieux de construire un seul terminal et de le partager avec 4Gas* » (les Echos du 29/11/07).

* 4Gas veut porter la capacité du terminal à 15 milliards de m³ par an. Pour assurer ce flux il faudrait que, chaque année, entre 100 (250 000 m³) et 400 (75 000 m³) méthaniers entrent dans l' Estuaire, soit entre 2 et 8 par semaine, quelles que soient les conditions climatiques. Comment seront alors garanties la libre circulation et la **sécurité de la navigation** dans l' estuaire?

7 Acte précisant les conditions de la poursuite du projet ... p. 5.

8

Déclaration de Mr Frank de Boer, 4Gas : « *Il y a eu effectivement une enquête sur la qualité du sol mais nous n'avons pas encore fait d'étude géotechnique étendue.* » (Compte rendu de la réunion du débat public du 18/0/07, p. 28). Depuis, aucune étude géologique qui suggère que ce serait possible n'a été entreprise ni n'est mentionnée dans l'Acte, quand il est question des « études détaillées » (p.3)

* Aux Etats-Unis, les méthaniers sont accompagnés par une lourde escorte de Gardes-côtes pour les protéger contre de possibles attaques terroristes et les terminaux sont étroitement surveillés. L'OTAN rappelle, dans un rapport de 2008, que « la protection des installations de GNL est ... devenue préoccupante..., ces infrastructures deviennent des **cibles de choix pour les terroristes**. On compte aujourd'hui quelque 200 méthaniers dans le monde, nombre qui devrait passer à 300 d'ici à 2011. Le nombre de terminaux de GNL devrait également se multiplier dans les années à venir»⁹. Que nous dira le Préfet si un accident dévaste les zones habitées sur les deux rives de l'Estuaire ? Qui assurera la surveillance des navires, de l'apportement et du terminal du Verdon ? Qui supportera les coûts de cette protection, coûts qui ne sont qu'une partie de toutes ces charges, liées aux nuisances, qu'il faudra à supporter la société. Face à celles-ci, les taxes foncières que paierait 4Gas sont bien dérisoires.

* Sur le **gazoduc de raccordement** à la artère de Guyenne : toujours rien. Le projet présenté par TIGF lors de la séance du débat public du 18/10/2007 permet l'évacuation de 15 milliards de m³/an. Il peut en évacuer bien davantage si l'on ajoute une seconde station de compression sur le gazoduc.

L'extension des nouveaux terminaux (auxquels des avantages sont accordés, exemptions) est encouragée par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE)¹⁰ qui évoque, dans son communiqué du 16 mai 2008, « *le ou les terminaux du Verdon* ».

Partout dans le monde, quand un site est retenu pour l'implantation d'un premier terminal et quand il y a des terrains, d'autres terminaux suivent. Avec le gaz, on fait de l'électricité. Endesa a déjà plusieurs projets de centrales au gaz en France.

C'est donc bien un grand site de réception de GNL pour la production d'électricité qui se profile au Verdon, l'intérêt « régional » étant bien illusoire dans les grandes manœuvres spéculatives dans le secteur de l'énergie.

L' estuaire de la Gironde n' est pas à vendre !

Nous ne nous laisserons pas faire !

Association « Une pointe pour Tous – Le collectif des Deux Rives »

www.medocpourtous.org

14/06/08

9

Session de printemps 2008 de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Sécurité énergétique : coopérer pour renforcer la protection des infrastructures énergétiques. Rapport préparé par Lord Jopling, Royaume Uni

10

Synthèse de la réunion du 29 février 2008 du groupe de travail sur la régulation des nouveaux terminaux méthaniers en France).